

DÉPARTEMENT DES
ARDENNES

ARRONDISSEMENT
DE
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Délibération n°

N°49CD/06/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
OFFICE DE TOURISME
ARDENNE RIVES DE MEUSE

Place du Château
08320 VIREUX-WALLERAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ
DE DIRECTION

SÉANCE DU 25 JUIN 2026

OBJET : INSTALLATION DE MONSIEUR PIERANGELI ET DE SON SUPPLÉANT MONSIEUR BEGUIN

L'an deux mille VINGT-SIX, vingt-cinq juin à dix-huit heures, le Comité de Direction de l'Établissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme Ardenne rives de Meuse, légalement convoqué, s'est réuni au siège de l'office de tourisme, rue du château, à Vireux-Wallerand sous la Présidence de Monsieur Pascal GILLAUD.

Membres en exercice : 13

Membres présents : 8

Suffrages exprimés : 8

N'ayant pas pris part au vote : 0

Convocation faite le : 10 juin 2026

Etaient présent(e)s :

Mesdames Isabelle BODART, Evelyne DEVOUGE-AUDART (jusqu'au point 50), Messieurs Dominique BERNIER, Slimane CHIBANE, Pascal GILLAUD, Frédéric LORIETTE, Maël PION, Frédéric PIERANGELI et Michaël WALTER.

Étaient excusé(e)s :

Mmes Marion JACQUEMIN, Isabelle COQUET, Evelyne DEVOUGE-AUDART (à partir du point 51) et Monsieur Olivier DIEUDONNE.

Secrétaire de séance :

Madame Isabelle BODART.

Objet : Installation de Monsieur Pierangeli et de son suppléant Monsieur Beguin	Délibération sans incidence financière	Délibération n°
		N°49CD/06/2026
		Date : 25 juin 2026

Entendu l'exposé du Président et suite aux échanges avec l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) des Ardennes ;

Vu l'article 5.2 des statuts de l'Office de Tourisme Val d'Ardenne, prévoyant la présence d'un représentant du Syndicat des Cafetiers, Hôteliers et Restaurateurs au sein du Collège des représentants des professions et activités intéressées par le tourisme ;

Considérant la désignation par l'UMIH de Monsieur Frédéric PIERANGELI, Chef de cuisine au Moulin Labotte à Haybes et propriétaire de l'Hostellerie de la Vallée à Fumay, en qualité de titulaire pour siéger au comité de direction de l'OTC, et de Monsieur François BEGUIN en qualité de suppléant ;

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'installation de Monsieur Frédéric PIERANGELI en qualité de représentant du Syndicat des Cafetiers, Hôteliers et Restaurateurs, ainsi que celle de son suppléant, Monsieur François BEGUIN.

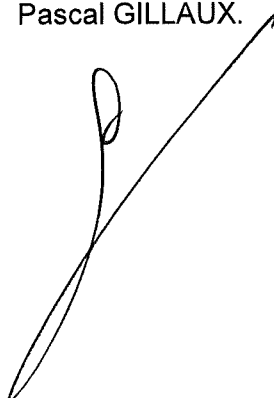
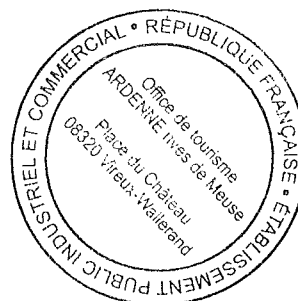
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Certifié Exécutoire,

Le Président de l'EPIC
Office de Tourisme ARDENNE rives de Meuse.

Pascal GILLAU.

Transmis au représentant de l'État le :

Affiché le :